



HISTOIRE GEO EMC · 6E

PRIORITÉ P1

Le monde des cités grecques

la cité, la démocratie athénienne

🎯 À LA FIN DE CETTE FICHE, TU SAURAS...

- ✓ Tu sauras dire ce qu'est une cité grecque.
- ✓ Tu sauras nommer qui est citoyen à Athènes et qui ne l'est pas.
- ✓ Tu sauras expliquer comment les citoyens athéniens votaient les lois.

TON PARCOURS DE RÉVISION — coche chaque partie une fois révisée !

- | | |
|--|---|
| ☐ 1 · Les mots à connaître | ☐ 8 · Tips pour t'en souvenir |
| ☐ 2 · Les idées clés | ☐ 9 · La carte mentale |
| ☐ 3 · Les repères | ☐ 10 · Trouve l'erreur |
| ☐ 4 · Les acteurs à connaître | ☐ 11 · Exercices type Brevet |
| ☐ 5 · Méthode | ☐ 12 · QCM chrono (5 min) |
| ☐ 6 · Exemple type Brevet | ☐ 13 · Ta carte « 30 secondes » |
| ☐ 7 · Les pièges à éviter | ☐ ∞ Corrections (pour les parents) |

👤 LE COIN DES PARENTS — pas besoin de connaître le cours, tout est justifié.

1. Ce chapitre parle d'Athènes, une cité grecque où les citoyens votaient eux-mêmes les lois, il y a environ 2 500 ans.
2. Demandez à votre enfant de citer 2 catégories de personnes qui n'étaient PAS citoyennes à Athènes : les femmes, les esclaves, les étrangers.
3. Corrigez le QCM ensemble avec les pages détachables. Moins de 8 bonnes réponses sur 10 : refaites la fiche dans 3 jours.

1 Les mots à connaître *surligne ceux que tu confonds !*

Cité — une ville grecque indépendante, avec ses propres lois, son territoire autour et parfois son armée. La Grèce antique compte de nombreuses cités, pas un seul pays uni.

Citoyen — à Athènes, un homme libre, né de parents athéniens, qui a le droit de voter les lois et de participer à la vie de la cité.

Démocratie — un mode de gouvernement où les citoyens votent eux-mêmes les décisions, au lieu d'obéir à un roi ou à quelques chefs seulement.

Ecclésia — l'assemblée de tous les citoyens athéniens, qui se réunit pour voter les lois, la guerre et la paix.

Tirage au sort — une façon de choisir certains responsables de la cité au hasard, parmi les citoyens volontaires, plutôt que par élection.

Métèque — un étranger installé à Athènes, libre mais sans les droits d'un citoyen : il ne peut pas voter.

Boulè — le conseil des Cinq-Cents, qui prépare les lois avant leur vote à l'Ecclésia. Ses membres sont tirés au sort chaque année.

Misthos — une indemnité versée aux citoyens à partir de 403 avant notre ère, pour qu'ils puissent participer même s'ils sont pauvres.

2 Les idées clés *chacun avec son exemple*

- 1 **La Grèce antique n'est pas un seul pays : elle est formée de nombreuses cités indépendantes.**
exemple → Athènes et Sparte sont deux cités grecques différentes, chacune avec ses propres lois.
- 2 **À Athènes, seuls les citoyens votent les lois. La majorité des habitants ne sont pas citoyens.**
exemple → les femmes, les esclaves et les métèques vivent à Athènes mais ne votent pas.
- 3 **Pour être citoyen à Athènes, il faut être un homme libre, né de parents athéniens.**
exemple → le fils d'un métèque, même né à Athènes, n'est pas citoyen si son père n'est pas athénien.
- 4 **Les citoyens se réunissent à l'Ecclésia pour voter directement les lois, la guerre et la paix.**
exemple → un citoyen lève la main pour voter, sans passer par un représentant élu.
- 5 **Certains responsables de la cité sont choisis par tirage au sort parmi des citoyens volontaires, pas par élection.**
exemple → des citoyens tirés au sort siègent au conseil qui prépare les lois.
- 6 **À partir de 403 avant notre ère, les citoyens reçoivent une indemnité (le misthos) pour venir voter, afin que même les plus pauvres puissent participer.**
exemple → un citoyen pauvre peut ainsi laisser son travail une journée pour siéger à l'Ecclésia.

3 Les repères — à connaître par cœur

- 1 **VIII^e siècle avant notre ère** — de nombreuses cités grecques se forment autour de la Méditerranée, chacune indépendante et dirigée par ses propres lois.
- 2 **vers 594 avant notre ère** — le dirigeant Solon fait des réformes qui donnent plus de droits aux citoyens pauvres d'Athènes.
- 3 **507 avant notre ère** — les réformes de Clisthène posent les fondations de la démocratie athénienne.
- 4 **Ve siècle avant notre ère** — la Boulè, le conseil des Cinq-Cents, prépare les lois qui sont ensuite votées à l'Ecclésia. Ses membres sont tirés au sort chaque année.

- 5 **Ve siècle avant notre ère** — sous la direction de Périclès, la démocratie athénienne connaît son âge le plus actif. Il met en place une indemnité pour les citoyens qui siègent comme jurés dans les tribunaux.
- 6 **431 avant notre ère** — la guerre du Péloponnèse commence entre Athènes et Sparte, deux grandes cités grecques rivales.
- 7 **vers 403 avant notre ère** — une indemnité, le misthos, est mise en place pour que les citoyens, même pauvres, puissent venir voter à l'Ecclésia.

4 Les acteurs à connaître

- 1 **Les citoyens** — des hommes libres, nés de parents athéniens, qui votent les lois à l'Ecclésia
- 2 **Les femmes d'Athènes** — elles ne sont pas citoyennes et ne votent pas, même si elles sont nées de parents athéniens
- 3 **Les esclaves** — des personnes privées de liberté, sans aucun droit politique
- 4 **Les métèques** — des étrangers libres installés à Athènes, sans droit de vote
- 5 **Périclès** — un dirigeant athénien du Ve siècle avant notre ère, sous qui la démocratie devient plus active

5 Méthode — Distinguer citoyen et non-citoyen à Athènes

Exemple suivi : *un enfant né à Athènes, fils d'un métèque et d'une Athénienne.*

Étape 1 VÉRIFIE le sexe : seuls les hommes peuvent devenir citoyens à Athènes.

Étape 2 VÉRIFIE la liberté : un esclave n'est jamais citoyen, quel que soit son sexe.

Étape 3 VÉRIFIE l'origine des deux parents : il faut être né de parents athéniens.

Étape 4 CONCLUS : ici, le père est métèque, pas athénien, donc cet enfant ne sera pas citoyen.

6 Exemple type Brevet — rédigé pas à pas

Développement construit (évaluation d'histoire, environ 12 lignes) : « Explique qui peut voter à Athènes et comment les citoyens votent les lois. »

Étape 1 — Introduction : rappeler qu'Athènes est une cité grecque et annoncer le plan.

Étape 2 — Paragraphe 1 — QUI VOTE : seuls les citoyens votent, c'est-à-dire les hommes libres nés de parents athéniens. Les femmes, les esclaves et les métèques ne votent pas.

Étape 3 — Paragraphe 2 — COMMENT ON VOTE : les citoyens se réunissent à l'Ecclésia et votent directement les lois, sans représentant.

Étape 4 — Paragraphe 3 — UNE PARTICIPATION FACILITÉE : à partir de 403 avant notre ère, une indemnité (le misthos) permet même aux citoyens pauvres de participer.

Étape 5 — Conclusion : la démocratie athénienne donne le pouvoir aux citoyens, mais ce droit reste réservé à une minorité de la population.

Conclusion : Seuls les citoyens (hommes libres nés de parents athéniens) votent directement les lois à l'Ecclésia, ce qui exclut la majorité des habitants d'Athènes.

7 Les pièges à éviter *les erreurs classiques en contrôle...*

X Croire que tous les habitants d'Athènes sont citoyens : femmes, esclaves et métèques en sont exclus.

X Confondre cité et pays : la Grèce antique compte de nombreuses cités, pas un seul État uni.

X Croire que les citoyens votent pour des représentants, comme aujourd'hui en France : à Athènes, ils votent directement les lois eux-mêmes.

X Croire que le tirage au sort et l'élection sont la même chose : à Athènes, certains responsables sont tirés au sort, pas élus.

8 Tips — pour t'en souvenir

Cité ≠ pays : la Grèce antique est un ensemble de villes indépendantes.

Pour être citoyen à Athènes : homme + libre + parents athéniens. Les 3 conditions sont nécessaires.

Démocratie directe = les citoyens votent eux-mêmes, pas de représentant.

Tirage au sort ≠ élection : retiens que les deux méthodes existaient à Athènes.

9 La carte mentale *dessiner, c'est mémoriser !*

Carte mentale à dessiner : « ATHÈNES, CITÉ DÉMOCRATIQUE » au centre, 4 branches colorées. LA CITÉ : une ville indépendante avec ses lois. LE CITOYEN : homme libre né de parents athéniens. QUI NE VOTE PAS : femmes, esclaves, métèques. L'ECCLÉSIA : l'assemblée qui vote directement les lois. Un exemple sous chaque branche.



ta carte mentale, de mémoire...

10 À toi de jouer — trouve l'erreur

Léa doit expliquer qui vote à Athènes. Elle écrit : « Tous les habitants d'Athènes, hommes et femmes, votaient ensemble les lois à l'Ecclésia. »

→ cherche l'erreur avant de lire la réponse !

L'erreur : Léa oublie que les femmes ne sont pas citoyennes à Athènes : elles ne votent pas, même si elles sont nées de parents athéniens. Il fallait écrire que seuls les citoyens votent, c'est-à-dire les hommes libres nés de parents athéniens. Les femmes, les esclaves et les métèques (étrangers) ne participaient pas au vote. Réflexe : avant d'écrire « tous les habitants », vérifie toujours qui est citoyen et qui ne l'est pas.

11 Exercices type Brevet *corrections en fin de fiche ✂*

Exercice 1. Cite 3 catégories d'habitants d'Athènes qui ne sont PAS citoyens.

Exercice 2. Explique en 3 phrases comment un citoyen athénien participe au vote des lois.

12 QCM — 10 questions

⌚ 5 MIN MAX • OBJECTIF 8/10

Une seule bonne réponse par question, sans calculatrice — entraînement épreuve d'automatismes du Brevet 2026.

1. Une cité grecque est :

- ☐ A une ville indépendante avec ses propres lois
- ☐ B une région soumise à un seul roi de toute la Grèce
- ☐ C un quartier d'Athènes

2. Pour être citoyen à Athènes, il faut être :

- ☐ A un esclave devenu riche
- ☐ B n'importe quel habitant de la ville
- ☐ C un homme libre né de parents athéniens

3. À Athènes, les femmes :

- ☐ A votent comme les hommes
- ☐ B ne sont pas citoyennes et ne votent pas
- ☐ C dirigent l'Ecclésia

4. L'Ecclésia est :

- ☐ A le nom d'une cité rivale d'Athènes
- ☐ B le palais du roi d'Athènes
- ☐ C l'assemblée de tous les citoyens

5. Dans l'Ecclésia, les citoyens votent les lois :

- ☐ A par l'intermédiaire de représentants élus
- ☐ B directement, en levant la main
- ☐ C en envoyant une lettre au roi

6. Le tirage au sort, à Athènes, sert à :

- ☐ A punir les esclaves
- ☐ B décider qui devient citoyen
- ☐ C choisir certains responsables parmi des citoyens volontaires

7. Un métèque, à Athènes, est :

- ☐ A un citoyen très riche
- ☐ B un étranger libre installé à Athènes, sans droit de vote
- ☐ C un magistrat élu

8. À partir de 403 avant notre ère, le misthos est une indemnité versée aux citoyens pour :

- ☐ A les encourager à participer à l'Ecclésia même s'ils sont pauvres
- ☐ B payer leurs impôts
- ☐ C acheter des esclaves

9. Quelle affirmation est vraie sur la démocratie athénienne ?

- ☐ A tous les habitants d'Athènes votaient
- ☐ B seule une minorité des habitants d'Athènes votait
- ☐ C personne ne votait, un roi décidait seul

10. Pourquoi dit-on que la démocratie athénienne est une démocratie « directe » ?

- ☐ A parce que les citoyens votent eux-mêmes les lois, sans représentant
- ☐ B parce qu'elle a été inventée directement par Périclès
- ☐ C parce que les votes se font en une seule journée

**13**

En 30 secondes — ta carte de dernière révision

découpe-la et garde-la dans ta trousse — révision de veille de contrôle !

- La Grèce antique est formée de nombreuses cités indépendantes, comme Athènes.
- À Athènes, seuls les citoyens (hommes libres nés de parents athéniens) votent les lois.
- Les citoyens se réunissent à l'Ecclésia et votent directement, sans représentant.

PLAN DE RÉVISION ESPACÉE — relis la carte et refais le QCM : ☐ J+1 ☐ J+3 ☐ J+7 ☐ J+14



QCM en ligne

VA PLUS LOIN — TESTE-TOI SUR CETTE NOTION

 Scanne le QR code (ou clique dessus) : le QCM chronométré de cette notion, note immédiate, chaque erreur expliquée. Gratuit, sans inscription.

 Pour t'entraîner — QCM en nombre, évaluations, explications détaillées, analyse de tes points faibles — l'abonnement Réussito (sans engagement) : via le QR code ou sur reussito.fr/abo

 Débloque toutes les fiches de 6e : via le QR code ou sur reussito.fr/6e



L'élève travaille sans les solutions sous les yeux ; vous corrigez ensemble avec ces pages. Chaque réponse est justifiée : pas besoin de connaître le cours.

Correction des exercices

Exercice 1. Les femmes, les esclaves et les métèques (étrangers libres installés à Athènes) ne sont pas citoyens.

Exercice 2. Le citoyen se rend à l'Ecclésia, l'assemblée de tous les citoyens. Il vote directement les lois, la guerre et la paix, sans passer par un représentant. À partir de 403 avant notre ère, une indemnité (le misthos) l'aide même à participer s'il est pauvre.

Réponses du QCM — expliquées une par une

- 1 → A** La Grèce antique est formée de nombreuses cités indépendantes, chacune avec ses lois. *Piège : Aucun roi ne dirige toute la Grèce à cette époque, contrairement à un seul grand royaume. Un quartier n'a ni lois propres ni indépendance : ce n'est pas une cité.*
- 2 → C** Être citoyen à Athènes est réservé aux hommes libres nés de parents athéniens. *Piège : « N'importe quel habitant » ignore les nombreuses exclusions (femmes, esclaves, métèques). La richesse d'un esclave ne change rien à son absence de liberté.*
- 3 → B** Les femmes ne sont pas citoyennes à Athènes, même si elles sont nées de parents athéniens. *Piège : Elles ne votent pas comme les hommes, contrairement à ce que prétend l'option A. Elles ne dirigent pas non plus l'Ecclésia, réservée aux citoyens.*
- 4 → C** L'Ecclésia réunit tous les citoyens pour voter les lois, la guerre et la paix. *Piège : Athènes n'a pas de « cité rivale » nommée Ecclésia, ce terme désigne une institution. Athènes n'a pas de roi à l'époque de la démocratie : la confusion vient d'un autre régime politique.*
- 5 → B** Les citoyens votent directement à l'Ecclésia, sans passer par des représentants. *Piège : Voter « par représentants » décrit une démocratie représentative moderne, pas la démocratie directe athénienne. Athènes n'a pas de roi à cette époque : ce distracteur confond deux régimes politiques différents.*
- 6 → C** Certains responsables de la cité sont choisis au hasard parmi des citoyens volontaires, plutôt que par élection. *Piège : Devenir citoyen dépend de la naissance (parents athéniens), pas d'un tirage au sort. Le tirage au sort n'a aucun rapport avec une punition des esclaves.*
- 7 → B** Le métèque est un étranger libre qui vit à Athènes mais ne peut pas voter, car il n'est pas citoyen. *Piège : La richesse ne fait pas de lui un citoyen, contrairement à ce que suggère l'option A. Un métèque n'est pas non plus un magistrat élu, puisqu'il n'a aucun droit politique.*
- 8 → A** Cette indemnité permet aux citoyens pauvres de venir voter, sans perdre leur journée de travail. *Piège : Payer des impôts n'a aucun rapport avec cette indemnité, qui aide au contraire les citoyens à participer. Acheter des esclaves est une pratique différente, sans lien avec la participation politique.*
- 9 → B** Seuls les citoyens (hommes libres nés de parents athéniens) votaient, une minorité de la population totale. *Piège : « Tous les habitants » ignore les nombreuses exclusions vues dans cette fiche. Athènes n'a pas de roi qui décide seul à l'époque de la démocratie.*

10 → A

« Directe » signifie que les citoyens votent eux-mêmes, sans élire de représentant pour voter à leur place. *Piège : Périclès n'a pas inventé la démocratie : les réformes de Clisthène, avant lui, en posent les fondations. La durée d'un vote n'a aucun rapport avec le sens du mot « directe ».*